



LEMIEUX NOLET  
comptables agréés

**PROJET DE PORT MÉTHANIER  
RABASKA  
À LÉVIS**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR  
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS S.E.N.C.R.L.**

**RABASKA :  
POUR UNE RÉGION FORTE ET DYNAMIQUE**

JANVIER 2007

**2<sup>E</sup> VERSION – 31 JANVIER 2007  
(Les modifications apportées à la version originale  
ont été indiquées en surbrillance.)**

## PRÉSENTATION

**Lemieux Nolet** est un cabinet de professionnels à dimension humaine offrant l'éventail complet des services comptables, aux particuliers comme aux entreprises, aux organismes sans but lucratif et aux organismes du secteur parapublic.

Fondé à Lévis il y a plus de 50 ans, le cabinet Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. compte aujourd'hui environ 120 personnes, dont 60 à 70 professionnels à Lévis, réparties dans 5 bureaux, soit à Lévis, Québec, Cap-Santé, Lac-Etchemin et Montmagny.

Lemieux Nolet connaît, depuis 1996, une extraordinaire progression, tant en ce qui concerne le nombre de professionnels qui se sont joints au cabinet, la variété des spécialités offertes et notre expertise et le nombre de bureaux et de régions desservies, pour ne nommer que ces aspects.

**Nous essayons de nous distinguer par l'implication de nos dirigeants** et de nos associés dans les divers dossiers du développement économique, d'abord à Lévis depuis près de 50 ans, mais aussi ailleurs où l'entreprise est implantée.

Lemieux Nolet a toujours encouragé ses dirigeants comme son personnel à s'engager activement dans la communauté.

C'est pourquoi, aujourd'hui, **plus de 20 associés ou directeurs sont activement impliqués** dans des organismes de nature diverse, qu'ils soient à vocation économique, culturelle, communautaire, caritative, sociale, financière ou sportive. C'est ainsi, par exemple, que plusieurs professionnels de Lemieux Nolet siègent à des conseils d'administration de fondation ou de regroupement de gens d'affaires ou encore s'engagent bénévolement dans des organismes de loisirs, culturels ou sportifs de leur milieu. **Par les commentaires de mes associés, je peux vous confirmer que ce projet est fortement attendu sur le territoire de la ville.**

Chez Lemieux Nolet, l'engagement actif au sein de la communauté fait véritablement partie de ce que nous croyons être une responsabilité de tout professionnel averti.

La Chambre de commerce, les CLD, la SOLIDE, et de nombreuses autres organisations vouées au développement local et régional ont compté et comptent toujours des membres de la firme Lemieux Nolet au sein de leur conseil d'administration ou à des fonctions stratégiques.

## MISE EN SITUATION

**Nous nous sommes toujours impliqués** au fil des années, dans les grands dossiers locaux et régionaux susceptibles d'avoir un impact significatif sur les orientations du développement social, économique et culturel, notamment.

Au cours des années 1970, alors que la Société Interports a commencé à développer des plans pour la venue d'industries à grand gabarit dans le secteur est de Lauzon, autour de ce qu'on appelait alors la Pointe-de-la-Martinière, on parlait alors de la venue d'une industrie pétrochimique et d'une usine de transformation du gaz naturel.

En 1987, alors que je présidais la Chambre de commerce de la Rive-Sud de Québec, devenue depuis la Chambre de commerce de Lévis, nous avons présenté un mémoire à un comité conjoint fédéral et provincial qui avait pour but de préciser la vision du développement économique et industriel des deux rives. Nos représentations à ce comité faisaient référence à la vocation du site de La Martinière que nous souhaitons voir gardée intacte comme zone industrialoportuaire, pour éviter justement que d'autres formes de développement nuisent à un éventuel projet industriel majeur.

**Le résultat du travail de ce comité a été que la Société Interports a été dissoute et que ses actifs ont été répartis sous deux nouvelles entités. La première, la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM), devenue aujourd'hui Pôle Québec Chaudière-Appalaches, et, la deuxième, la Société industrielle et portuaire Québec Sud (SPIQ) qui devenait propriétaire des terrains potentiels pour l'implantation de telles industries. Ceci confirmait que ce territoire de la ville de Lévis était une région industrialoportuaire à grand gabarit. Il y a eu, par la suite, d'autres études plus poussées de localisation qui reconfirmaient cette vocation. Toutes ses représentations que nous avons faites étaient appuyées à ce moment par les élus de la ville de Lévis qui était un des partenaires de la chambre dans ce dossier.** Plus tard, comme Président de la Société de promotion économique du Québec métropolitain, j'ai continué à me faire le défenseur de cette vocation auprès des instances socio-économiques et politiques régionales.

Par la suite, d'autres promoteurs ont étudié des projets d'implantation industrielle, dont celui de l'aluminerie Alu-Suisse, en regardant plus à l'est de la Martinière, donc dans le même secteur que celui que convoite actuellement RABASKA. Ce n'est donc pas d'hier que des promoteurs ont des visées de développement pour ce secteur et cela confirme les prétentions de RABASKA à l'effet qu'il s'agit d'un endroit idéal à plusieurs égards.

À cet effet, il apparaît clairement que le projet de terminal méthanier RABASKA, tel que présenté par le promoteur dans les documents d'information clairs et précis et lors des séances publiques d'information, notamment, peut constituer un atout majeur pour le développement de ce secteur de la Ville.

RABASKA, par sa définition même, est porteur d'opportunités exceptionnelles pour le développement de secteurs d'activité comme la pétrochimie, la cryogénie et le gaz naturel, entre autres. Par ailleurs, il est inévitable que l'implantation d'un tel complexe industriel, en plus des emplois créés pendant la période de construction, aura des retombées à long terme sur le développement d'emplois dans des entreprises manufacturières connexes et c'est, à notre avis, très important pour la diversification économique de la région et surtout pour les générations futures.

La région de Chaudière-Appalaches nous apparaît comme un milieu idéal pour l'implantation d'un tel projet à plusieurs égards. Tout d'abord, il s'agit d'un milieu entrepreneurial unique qui a su démontrer sa capacité d'innover, de se démarquer, de faire preuve d'originalité et de créer des entreprises à succès. Ensuite, il s'agit d'une région où la main-d'œuvre de qualité est présente et diversifiée. Sans compter que la formation des travailleurs en milieu de travail de même que dans les institutions spécialisées y constitue une force majeure.

Lemieux Nolet croit fermement que la venue d'un projet comme celui de RABASKA, dans l'environnement socio-économique et entrepreneurial de notre région, ne peut que contribuer à favoriser l'émergence d'un nouvel éveil à l'innovation, aux technologies de pointe et aux autres tendances qui se dessinent comme agissant en faveur de la croissance des entreprises et de l'emploi.

## **LE GAZ NATUREL : UNE VALEUR AJOUTÉE**

L'intérêt que nous portons à la réalisation du projet de construction d'un port méthanier dans le secteur est de la ville de Lévis, le projet Rabaska, est de plusieurs ordres. Au premier chef, nous sommes conscients que de plus en plus d'entreprises s'alimentent déjà au gaz naturel, ce qui commande des livraisons annuelles de plusieurs dizaines de millions de mètres cubes pour la seule région immédiate de Lévis.

Les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui vont prendre connaissance de ce mémoire, et nous en les remercions, vont aisément comprendre que pour notre région le gaz naturel est une ressource stratégique de la plus haute importance. Alors que le Québec doit importer la totalité du gaz naturel qu'il consomme et qu'il est entièrement dépendant des gisements de l'Ouest canadien, le projet Rabaska représente un avantage indéniable.

D'une part, le projet va garantir cette source d'approvisionnement et, d'autre part, cette diversification des sources d'approvisionnement en énergie devrait tirer les prix à la baisse. Selon les informations disponibles, la réduction appréhendée devrait, en moyenne, être de l'ordre d'environ 5 % et cette baisse pourrait être plus importante encore au cours des premières années d'exploitation. Pour de nombreuses PME, et tout le monde sait qu'elles sont en majorité dans notre région, cela veut dire qu'elles pourront aspirer à une plus grande compétitivité.

Autre point positif, en plus d'être une excellente source d'approvisionnement énergétique, le gaz naturel est peu polluant comparativement à d'autres sources d'énergie. Lemieux Nolet est très sensible à cette dimension du projet. Nous croyons que toutes les avenues qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et qui favorisent le respect des objectifs fixés par le protocole de Kyoto doivent être retenues. C'est pourquoi il nous apparaît que le projet Rabaska fait partie des solutions qu'il faut envisager.

## **CONCLUSIONS**

Le projet RABASKA fait appel à ce qui constitue certaines des plus belles forces de notre région, soit l'innovation et les nouvelles technologies. Il représente aussi un engagement majeur de ses promoteurs dans le développement futur des entreprises d'ici et de la création d'emplois. Le projet RABASKA ne peut être rejeté sans qu'on ait pris la peine de l'examiner attentivement et convenablement.

Les audiences publiques auxquelles le projet est soumis doivent être l'occasion pour tous les acteurs socio-économiques de la région, incluant les organismes de défense des intérêts de groupes de citoyens et de l'environnement, entre autres, de bien examiner tous les tenants et les aboutissants d'un tel projet comme il ne s'en présente qu'une fois tous les 20 ou 25 ans dans une région comme la nôtre.

L'occasion nous est offerte de démontrer une vision du développement qui va au-delà de notre quartier, de notre bout de rue, de nos intérêts personnels ou même de notre ville. Nous avons l'opportunité unique mais combien exigeante de participer, par notre intervention à ce processus, à un moment privilégié de l'avenir du développement économique de Lévis, de toute la région de Chaudière-Appalaches mais aussi, de tout le Québec.

Les associés de Lemieux Nolet sont d'avis que notre région n'a pas les moyens de se permettre de laisser passer un tel projet d'investissement, s'il est démontré hors de tout doute raisonnable qu'il va dans le sens des aspirations de notre région et qu'il respecte les préoccupations et les normes les plus sévères en matière d'environnement et de sécurité publique.

En ce qui nous concerne, notre examen de ce projet nous porte à croire que ses promoteurs réussiront à convaincre la Commission et le gouvernement, ainsi que la population, qu'il peut être réalisé dans un tel contexte.

Nous vous remercions pour votre attention.



André Lemieux, FCA  
Associé directeur

Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L.